



La loi Duplomb c'est toujours NON



Le sénateur Laurent Duplomb avait fait parler de lui l'été dernier avec son projet de loi soutenant l'agriculture industrielle et la réintroduction de pesticides. Après une large mobilisation citoyenne, notamment via une pétition ayant réuni plus de 2 millions de signataires, le Conseil constitutionnel avait finalement censuré le projet de loi.

M. Duplomb récidive avec un nouveau projet de loi afin de réautoriser l'utilisation de deux pesticides interdits en France : le flupyradifurone et l'acétamipride. Ce sont pourtant plus de 30000 publications scientifiques en 30 ans qui ont démontré la nocivité de ces insecticides.

Pour toutes les raisons déjà évoquées dans notre communiqué du 18 juillet dernier "[LOI DUPLOMB Entre obscurantisme et escroquerie au détriment de la santé et de la biodiversité... sans répondre aux vrais besoins des agriculteurs !](#)"

la CGT-INRAE appelle à se mobiliser contre ce projet de loi, notamment en

signant la pétition "[Non c'est Non, Monsieur Duplomb](#)"

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :